

SARL BALLALLOUD & ASSOCIES

"Résidence du Palais" – 17, rue de la Paix 74000 ANNECY

Tél. : 04.50.97.21.34 - Email : saisies@ballaloud.fr

VENTE SUR LICITATION, AUX ENCHERES PUBLIQUES

En un lot, au plus offrant et dernier enchérisseur

Sur la Commune de de GIEZ (74210)

- Les parcelles sises 156, route de Végy, cadastrées section A n° 3057 et 2704
- Avec la maison mitoyenne y édifiée

La vente aura lieu le

JEUDI 3 SEPTEMBRE 2026 à 14 heures

A l'audience des criées du Tribunal Judiciaire d'ANNECY (74) – 51, rue Sommeiller

MISE A PRIX

Outre les charges, clauses et conditions énoncées au cahier des conditions de vente, la vente aura lieu en un lot sur la mise à prix de :

CENT CINQUANTE CINQ MILLE EUROS (155.000,00 €)

avec faculté de baisse de prix du quart, puis de la moitié, en cas de désertion d'enchères ces dernières devant être faites par tranches de 1.000,00 €

Frais en sus

DESIGNATION DES BIENS

Sur la Commune de GIEZ (74210)

- Les parcelles sises 156, route de Végy, cadastrées section A sous les n° 3057 (1 a 80 ca) et 2704 (63 ca), pour une contenance totale de 2 a 43 ca,
- Avec la maison mitoyenne y édifiée.

Sur la parcelle 3057 est édifiée une maison mitoyenne avec petit terrain attenant situé sur la parcelle 2704.

La maison d'habitation mitoyenne est un bâtiment ancien partiellement rénové situé sur deux parcelles accueillant chacune un logement.

Le logement objet de la présente vente sur licitation, d'une surface de 76,99 m², se répartit sur trois niveaux et comprend :

- Au rez-de-chaussée : un séjour (pièce de vie traversante) avec coin cuisine,
- Au 1^{er} étage : palier accessible par un escalier métallique en colimaçon, deux chambres et une salle d'eau avec W.C.,
- Combles : des combles seraient existantes sur toute la surface de la maison mais aucun accès n'a été créé.

Des travaux et nettoyage sont à prévoir.

Les biens sont actuellement occupés par un des co-indivisaires et son fils.

Le tout plus amplement décrit au procès-verbal de description dressé par Maître Frédérique NEGRI (SELAS SAGE & ASSOCIES), Commissaire de Justice associée à ANNECY, le 18 septembre 2025.

Le cahier des conditions de vente et le procès-verbal de description peuvent être consultés soit au greffe du Juge de l'Exécution d'ANNECY, soit au cabinet de l'avocat poursuivant.

VISITE

Une visite sera organisée par la SELAS SAGE & ASSOCIES, Commissaires de Justice à ANNECY, le vendredi 21 août 2026 de 11h à 12h.

En conformité de l'article R.322-40 du Code des Procédures Civiles d'Exécution, les enchères ne pourront être portées que par le ministère d'un Avocat inscrit au Barreau d'ANNECY (74).

Toute personne désirant enchérir devra contacter son Avocat avant l'audience d'adjudication et consigner la somme de 15.500,00 € à valoir sur le prix d'adjudication, par chèque de banque libellé à l'ordre de Madame le Bâtonnier de l'Ordre des Avocats d'ANNECY - Compte Séquestres - ou remettre à celui-ci une caution bancaire irrévocable de même montant.

Pour tous renseignements, s'adresser :

- A la SARL BALLALOU & ASSOCIES, Avocats, tél. : 04.50.97.21.34 – e.mail : saisies@ballaloud.fr,
- Au greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire d'ANNECY (74), où le cahier des charges et conditions de la vente est déposé.

Fait à ANNECY, le 9 juillet 2026.
SARL BALLALOU & ASSOCIES.

